



Distr.
GENERALE

A/4786/Add.3
6 juillet 1961

ORIGINAL : FRANCAIS

LA SITUATION DANS LA REPUBLIQUE DU CONGO

Note du Secrétaire général

Se référant au paragraphe 5 de la résolution 1600 (XV) adoptée par l'Assemblée générale le 17 avril 1961, le Secrétaire général a l'honneur d'attirer l'attention des membres de l'Assemblée sur l'additif ci-joint (S/4841/Add.3) au rapport sur l'application du paragraphe 1 de la partie B de la résolution du Conseil de sécurité en date du 21 février 1961